



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 3381

Texte de la question

M. Jean-Marie Le Chevallier demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui communiquer, en ce qui concerne les ventes à consommer sur place dans les entreprises de restauration, les résultats de l'augmentation de deux points de TVA (de 18,6 à 20,6 %) en 1995.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Chevallier](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3381

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 1997, page 3033

Question retirée le : 5 janvier 1998 (Retrait pour cause de question identique)